

CNAM - NEXEM

Signature d'un nouveau partenariat sur les métiers du social

Le Conservatoire national des Arts et métiers (Cnam) et Nexem, organisation professionnelle des employeurs du secteur social, ont signé le 4 février un partenariat national permettant de soutenir l'émergence des nouveaux métiers dans le secteur social et médico-social via la formation.

Ce partenariat entre le Cnam et [Nexem](#) a pour but de répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes les plus fragiles, dans un contexte de mutation du secteur social. Il s'inscrit aussi dans l'émergence de nouvelles pratiques et de nouveaux métiers afin d'accompagner les professionnels de ce domaine.

Cette nouvelle collaboration tend à s'articuler autour de 4 grands axes :

- Travailler conjointement sur l'évolution des pratiques professionnelles et ses enjeux,
- Soutenir l'émergence des nouveaux métiers,
- Rédiger des référentiels métiers structurant ces métiers émergents,
- Développer une ingénierie de certification et de formation pour répondre aux besoins du marché de l'emploi pour ces métiers

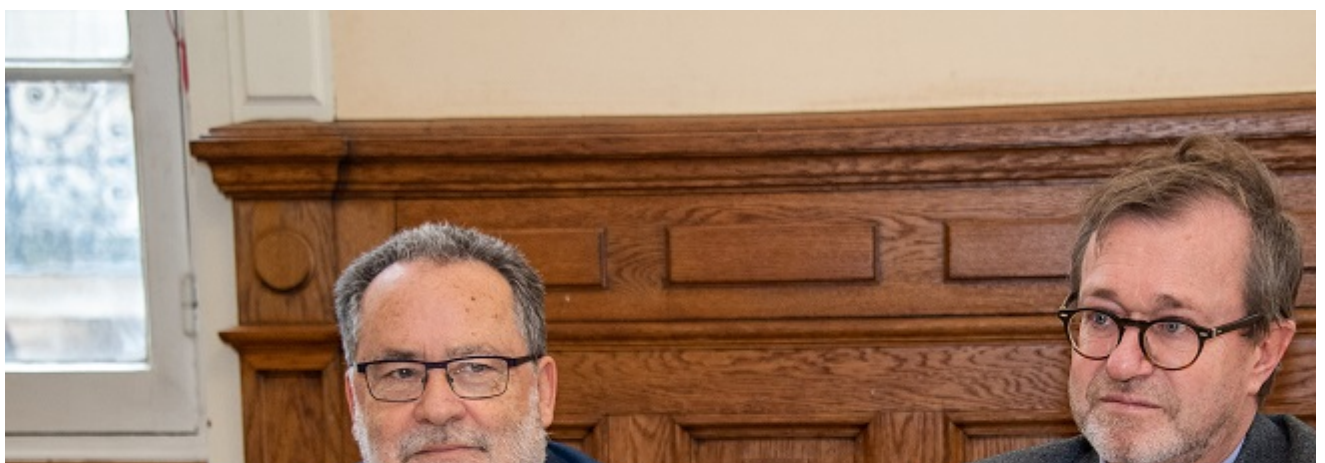
Ce partenariat se concrétisera par la création de cursus et de formations intégrant des modalités pédagogiques souples afin de favoriser l'accès au plus grand nombre.

Création d'un nouveau cursus

Ce partenariat donnera lieu à la création d'une nouvelle formation courant 2020 à destination des personnes souhaitant se former sur le métier « d'assistant aux projet et parcours de vie » (APPV) et s'inscrit dans une [feuille de route nationale](#) pilotée par le secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.

Le Cnam bénéficie d'une expertise sur ce domaine grâce notamment à la [Chaire Accessibilité](#). Si vous souhaitez vous former sur les sujets de l'accessibilité, nous vous proposons de suivre le certificat de compétence [Conseiller en accessibilité et en design inclusif](#).

✚ Lire le [communiqué de presse du Cnam](#)





13 février 2020